

Pandémie et prêts à coût élevé : Impact sur les personnes à faibles et modérés revenus



Recherche menée par ACORN Canada

Méthodologue du projet : Professeur Brenda Spotton, Université York

**Experte externe : Professeure Gail Henderson, Professeure agrégée / Doyenne associée,
Relations professorales et politique académique, Université Queen's, Kingston**

Association of Community Organizations for Reform Now Canada a reçu du financement en vertu du Programme de contributions pour les organisations sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada. Les opinions exprimées dans ce rapport ne sont pas nécessairement celles d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada ou du gouvernement du Canada.

Pour plus de détails, contactez ACORN

**ACORN Canada National
715B, avenue Danforth Toronto, ON M4J 1L2**

Téléphone: 416-461-5322

canadaacorn@acorncanada.org

Résumé exécutif

ACORN Canada a mené une étude pour comprendre l'impact de la pandémie sur la situation financière des personnes à revenus faibles et modérés et dans quelle mesure elle a conduit à l'utilisation de prêts à coût élevé. Pour cette étude, les prêts à coût élevé sont définis comme des prêts tels que les prêts sur salaire, les prêts à tempérament, les prêts sur titre, etc. qui ne relèvent pas des institutions bancaires traditionnelles. En général, ces prêts ont un taux d'intérêt annuel de plus de 30 %.

La pandémie n'est pas terminée, et ses effets sont durables. Plusieurs secteurs de l'emploi continuent d'être touchés par la pandémie. En outre, les programmes de soutien gouvernementaux ont soit pris fin, soit été remplacés par des programmes dont la portée est beaucoup plus limitée.

ACORN est une organisation composée de membres à revenus faibles et modérés qui ont mené une campagne en faveur des services bancaires équitables et de la fin des prêts prédateurs. Dans le passé, ACORN Canada a obtenu des réglementations plus strictes sur les prêts sur salaire au niveau provincial et municipal. Ces dernières années ont été marquées par une tendance inquiétante : les prêteurs sur salaire proposent de plus en plus souvent des prêts à tempérament, c'est-à-dire des prêts plus importants sur une période beaucoup plus longue. Les prêteurs sont également autorisés à facturer un taux d'intérêt annuel de 60 % plus les assurances, les frais, etc. pour ces prêts.

C'est dans ce contexte qu'ACORN a mené une enquête entre novembre 2021 et janvier 2022. L'enquête en ligne, dans les deux langues officielles, a été envoyée par courriel aux membres d'ACORN au niveau national. Au total, 440 personnes ont participé à l'enquête, dont 113 ont déclaré avoir dû contracter un prêt à coût élevé, notamment en raison de la pandémie. Les résultats sont donc basés sur les réponses de 113 personnes. En plus de l'enquête, des conversations approfondies ont eu lieu avec quelques personnes qui ont exprimé leur volonté de partager leur expérience. Celles-ci ont été capturées en tant que témoignages dans le rapport.

Le rapport présente les résultats en détail. Voici quelques-unes des principales conclusions :

1. Le rapport démontre clairement l'impact dévastateur de la pandémie sur la situation financière des gens. Non seulement leur situation financière a été gravement touchée par la pandémie, mais de nombreuses personnes continuent de dépendre d'un soutien financier.pire encore, beaucoup de gens ne voient pas leur situation financière s'améliorer. La plupart des gens ont exprimé leur inquiétude quant à la fin ou à la liquidation de l'aide fédérale.

2. En ce qui concerne le type de prêt à coût élevé, alors que les prêts sur salaire continuent d'être le type prédominant de prêt à coût élevé, les prêts à tempérament continuent de voir une augmentation avec une proportion presque égale de personnes déclarant avoir contracté un prêt à tempérament.

3. Il est important de noter que si près de 40 % des personnes interrogées ont mentionné avoir contracté des prêts une ou deux fois, un quart des personnes interrogées ont déclaré avoir contracté des prêts 10 fois ou plus. Cela révèle la nature exploitante des prêteurs à coût élevé, car leur objectif n'est pas d'aider les gens mais de s'assurer que la personne qui a contracté un prêt se retrouve piégée dans le cercle vicieux de l'endettement.

4. Les raisons pour lesquelles les gens sont obligés de prendre ces prêts sont de faire face à des dépenses de base telles que le loyer, l'épicerie, les réparations de voiture, etc.

5. Les prêteurs continuent d'exploiter les vulnérabilités des gens. Ne pas expliquer le coût de l'emprunt dans son intégralité, proposer des prêts sous prétexte d'améliorer le score de crédit ou joindre une assurance au prêt pour soutirer plus d'argent - ne sont que quelques exemples de la manière dont les prêteurs profitent de la situation des gens.

6. Il est clair que ce n'est pas une préférence mais un manque de choix qui est le principal facteur qui pousse les personnes à revenus faibles et modérés à contracter des prêts à coût élevé. La majorité des gens s'adressent d'abord à la banque ou à une institution bancaire traditionnelle avant de s'adresser à un prêteur sur salaire. Les banques ne profitent donc pas aux personnes qui en ont le plus besoin. En fait, en cas de défaut de paiement dû à une situation financière difficile, les gens sont pénalisés par les frais exorbitants de chèque sans provision facturés par les banques et les frais facturés par les prêteurs à coût élevé.

Le gouvernement doit agir de toute urgence pour fournir ou améliorer l'accès des gens à des services bancaires équitables. ACORN demande au gouvernement fédéral de prendre les mesures suivantes :

- Abaisser le taux d'intérêt criminel de 60 % à 30 % pour les prêts à tempérament. Veillez à ce que le taux maximal comprenne tous les coûts associés au prêt, tels que les amendes, les frais, les pénalités, les assurances ou tout autre coût connexe.
- Le gouvernement fédéral doit obliger les banques à offrir un prêt abordable aux personnes à faible et moyen revenu, soutenu par le gouvernement du Canada, afin qu'elles puissent éviter les prêteurs prédateurs en période de crise financière personnelle.
- Le gouvernement fédéral doit soutenir d'autres alternatives comme la banque postale.
- Les banques doivent réduire les frais de chèque sans provision de 45 \$ à 10 \$.